

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T36380
Adresse du site	11, rue Montgallet	Hauteur	R+7 (22.80m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) avec 2 antennes à faisceau fixe, 2 antennes 5G 3500MHz et une antenne entrelacée 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	5 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	15/11/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	18/11/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/12/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz), de 2 antennes 5G (3500MHz) et d'une antenne entrelacée 2G/3G/4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 200° et 280°		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 4V/m - 200° < 5V/m - 280° < 5V/m 5G (3500): 0° < 4V/m - 200° < 4V/m - 280° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	Azimut 0° et 280° 25.85m pour les faisceaux fixes 26.40m pour les faisceaux orientables Azimut 200° (antenne entrelacée) 24.51m		

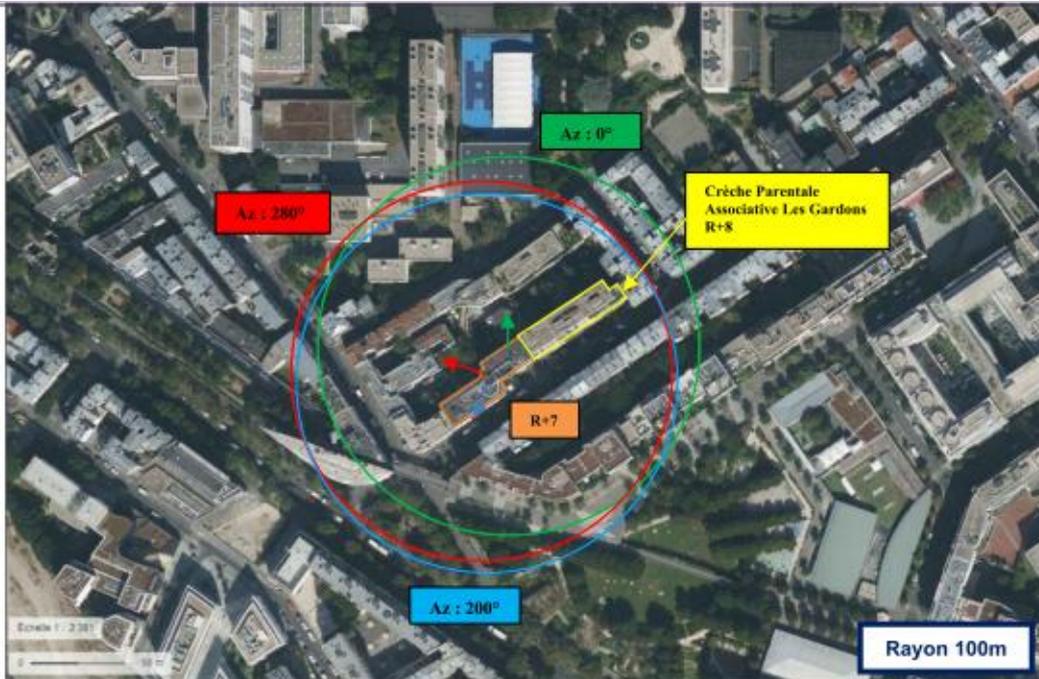
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes à faisceaux fixes, 2 antennes à faisceaux orientables dans 2 fausses cheminées rectangulaire et cylindrique et une antenne entrelacée fixée sur un mât.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

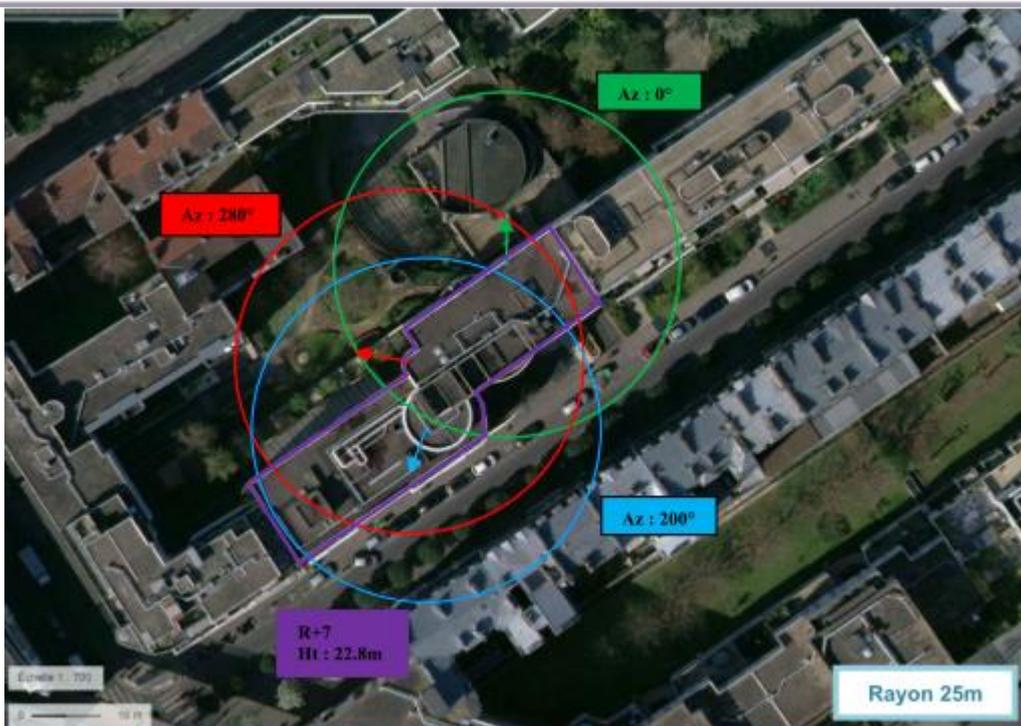
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche Parentale Associative Les Gardons	15 RUE MONTGALLET	18	Non	35m	<1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 11 RUE MONTGALLET 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 200°	Azimet 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimet 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 11 RUE MONTGALLET 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 200°	Azimet 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimet 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 200° :



Azimut 280° :

